

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public : (Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1^{er} juillet 2019) : *professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique [...]. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.*

Prérequis : Exercer au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Analyser rapidement une situation d'urgence pour évaluer l'état clinique du patient et mettre en œuvre des actions diagnostiques et thérapeutiques adaptées
- ▶ Collaborer avec l'équipe soignante pour assurer une prise en charge efficace en communiquant de manière claire et adaptée pour conduire une relation de soin dans un contexte d'urgence

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Identifier l'urgence à caractère médicale et pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Identifier une urgence à caractère médical (vitale ou potentielle)
- ▶ La prendre en charge, seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- ▶ Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Formateur CESU certifié, Médecin urgentiste, infirmier SMUR

Intervenant : Médecins urgentistes, infirmiers d'urgence et de SMUR, ambulanciers agréés par le CESU

TARIF INTRA

Sur devis, nous consulter :

01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

PRENDRE EN CHARGE UNE URGENCE VITALE (EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE MÉDICALE)

- ▶ Gérer le danger immédiat, protéger les voies aériennes, initier les soins d'urgence et prendre en charge l'hémorragie ou la réanimation selon compétences.
- ▶ Alerter, transmettre un bilan synthétique aux secours, et appliquer les procédures d'hygiène et de matériovigilance.

PRENDRE EN CHARGE UNE URGENCE POTENTIELLE (EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE MÉDICALE)

- ▶ Prendre en charge les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme (osseux ou cutané) et d'une brûlure et appliquer les règles d'asepsies adaptées.
- ▶ Consulter le SAMU ou numéro interne en respectant les déontologies et professionnelles.
- ▶ Prendre les mesures adaptées lors d'un accouchement inopiné.

PARTICIPER À LA RÉPONSE À UNE URGENCE COLLECTIVE OU À UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

- ▶ Comprendre l'organisation des réponses sanitaires en cas de situations exceptionnelles (ORSAN, ORSEC) et s'intégrer aux plans de gestion sanitaire.
- ▶ Sensibilisation aux afflux de blessés, aux risques NRBC-E, ainsi qu'aux mesures de protection et de décontamination.
- ▶ Identifier les dangers en cas d'alerte et connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes et de l'information des proches.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Méthode active :** exposé interactif, échanges, mises en situation, études de cas, brainstorming. Outils et méthodes adaptés aux apprenants pour faciliter l'appropriation des connaissances et la réflexivité.
- **Livret pédagogique** récapitulant l'ensemble du contenu de la formation remis à chaque participant.

ÉVALUATION

- **Recueil des besoins et attentes des participants** en amont et/ou au démarrage de la formation
- **Évaluation formative en lien avec les objectifs pédagogiques :**
 - Brainstorming
 - Participation active aux différentes activités pédagogiques proposées et capacité à remettre en question ses pratiques professionnelles.
 - Débriefing avec les pairs et le formateur lors des mises en pratique.
- **Évaluation sommative pré et post test d'autoévaluation des connaissances**
- **Évaluation à distance** par l'employeur de l'impact de la formation sur la pratique (bilan individuel, entretien annuel, analyse de pratiques...)
- **Certificat de réalisation de formation**
- **Questionnaire de satisfaction.**

LES + DE LA FORMATION

Cette formation permet de réactualiser ses connaissances sur les différentes urgences à caractère médical et de connaître et mieux appliquer les gestes d'urgence au regard de l'actualité sanitaire et scientifique en lien avec la réglementation en vigueur.



3
JOURS
21
HEURES



NOUVEAU
2025

DPC
VALIDANTE



PRÉSENTIEL



E-LEARNING